

PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENT 2022-2025

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal de Baie-Comeau, le 17 octobre 2022

Légende :

	Développement de l'action prévu au cours de l'année
	Avancement en alignement avec les objectifs
	Léger retard sur les objectifs
	Retard significatif sur les objectifs

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	Actions réalisées à ce jour
ORIENTATION 01 - Une gouvernance participative, proactive et transparente						
1. Renforcer la cohésion, la collaboration et la diffusion de l'information entre les différents services municipaux	1. Promouvoir l'intégration de pratiques écoresponsables et durables au sein des différents services de la Ville					<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et adoption du Plan d'action Environnement 2022-2025 - Tournée des services et diffusion du Plan d'action Environnement aux directions - Implication de l'écoconseillère sur le Bureau de projets
	2. Se doter de clauses environnementales afin d'appliquer concrètement la <i>Politique d'achat responsable</i> dans la sélection des fournisseurs					
2. Maximiser les opportunités de participation citoyenne dans différentes sphères d'action de la municipalité	3. Instaurer un budget participatif en environnement					
	4. Supporter les citoyens dans le développement d'un projet d'écoquartier					<ul style="list-style-type: none"> - Recherche sur les divers modèles d'écoquartier - Recherche de sites potentiels
3. Faire rayonner la Ville de Baie-Comeau à l'échelle du Québec et affirmer son rôle de ville-centre au sein de la MRC de Manicouagan	5. Mettre en valeur les initiatives de développement durable à l'échelle de la région et de la province					<ul style="list-style-type: none"> - Émission de communiqués de presse
	6. Préconiser l'implication de la Ville dans des programmes liés au développement durable offrant une visibilité					<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité provinciale offerte par Transition énergétique Québec dans le cadre du programme Transportez vert
4. Créer et maintenir le climat de confiance et faciliter l'accès à l'information pour les investisseurs et les citoyens	7. Favoriser la transparence et une meilleure reddition de compte associées à l'environnement et au développement durable					<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion du Plan d'action Environnement au public et engagement à effectuer une mise à jour semestrielle

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	Actions réalisées à ce jour
5. Optimiser l'approche client	8. Favoriser la proximité de l'écoconseillère avec les citoyens					<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Salon du Consom'Acteur - Mise sur pied du comité consultatif en environnement (en cours)
ORIENTATION 02 - Un milieu de vie de qualité, sain et inclusif						
1. Embellir l'environnement bâti et naturel à l'intérieur de la municipalité	9. Favoriser le verdissement des stationnements municipaux, l'aménagement de jardins de pluie et la plantation d'arbres lors de travaux de réaménagement					<ul style="list-style-type: none"> - Résolution du conseil municipal émise en vue du dépôt d'une demande de subvention - Rédaction de la demande en cours
	10. Adopter une Politique de verdissement ET Se doter d'un plan directeur de verdissement					<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction en cours
	11. Mettre à jour le Plan directeur des parcs					<ul style="list-style-type: none"> - Support à la Société des parcs (SAEP)
	12. Favoriser les aménagements comestibles dans les aménagements municipaux et l'agriculture urbaine					<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec l'agente au développement bioalimentaire
2. Encourager et optimiser les initiatives de mobilité durable et de transport actif	13. Procéder à une analyse de la flotte de véhicules et à l'élaboration d'un plan d'électrification et d'amélioration de la performance environnementale des véhicules					<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt de la demande de subvention au programme Transportez vert - Préapprobation du projet - Début du projet prévu en 2023
	14. Analyser les opportunités à court terme et préconiser le remplacement des véhicules en fin de vie utile par des véhicules électriques					<ul style="list-style-type: none"> - Véhicules électriques prévus au budget 2023
	15. Mise à niveau de l'offre en transport collectif et actif					<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Forum DD de Victoriaville avec l'enjeu « Mobilité durable » - Développement du plan de projet « Baie Co-Mobilité » et élaboration d'un budget prévisionnel - Présentation du projet au comité de transport et au conseil municipal
	16. Obtenir la certification VéloSympathique de Vélo Québec ET/OU se doter d'une Politique vélo					
3. Favoriser un mode de vie paisible, attrayant et sécuritaire pour toutes les générations	17. Développer le transport actif et la proximité des services dans un souci de réduire les émissions de GES liées au transport, démocratiser l'automobile et favoriser le sentiment d'appartenance					<ul style="list-style-type: none"> - Participation au Forum DD de Victoriaville avec l'enjeu « Mobilité durable » - Développement du plan de projet « Baie Co-Mobilité » et élaboration d'un budget prévisionnel - Présentation du projet au comité de transport et au conseil municipal

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	Actions réalisées à ce jour
3. Favoriser un mode de vie paisible, attrayant et sécuritaire pour toutes les générations (suite)	18. Encourager et collaborer au verdissement et à la déminéralisation dans les institutions, commerces et industries (ICI) susceptibles de constituer des îlots de chaleur dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'air et de vie					
	19. Favoriser le verdissement et la déminéralisation dans les secteurs résidentiels par la modification de la réglementation et/ou l'ajout d'incitatifs afin de favoriser la réduction des superficies imperméables et l'augmentation de l'indice de canopée					
	20. Modifier le règlement de zonage de manière à autoriser l'implantation de potagers en cour avant					
	21. Favoriser l'aménagement d'installations électriques pour permettre les branchements des futures bornes de recharge pour voitures électriques dans les nouveaux immeubles résidentiels et commerciaux					
	22. Identifier et localiser les dépotoirs clandestins et évaluer les enjeux liés au nettoyage des différents sites en fonction du titre de propriété					<ul style="list-style-type: none"> - Consignation des sites de dépôt clandestin et de leur localisation - Visite sur les sites de l'île Morel et de la rue Robin - Évaluation du titre de propriété pour le secteur de la rue Dallaire (en cours)
	23. Limiter la distribution systématique des imprimés publicitaires					<ul style="list-style-type: none"> - Impression et distribution de 100 autocollants d'arrêt de distribution et sensibilisation sur le sujet au Salon du Consom'Acteur - 500 autocollants prévus au budget 2023
	24. Promouvoir le compostage et la réduction de l'enfouissement de matière organique par la distribution de composteurs					
	25. Se doter d'un Règlement sur les pesticides et engrais afin de protéger la santé des citoyens et de l'environnement					<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction en cours
26. Procéder à une analyse des risques climatiques et à l'élaboration d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques					<ul style="list-style-type: none"> - Demande de financement transmise (analyse du dossier en cours) 	

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	Actions réalisées à ce jour
3. Favoriser un mode de vie paisible, attrayant et sécuritaire pour toutes les générations (suite)	27. Inventorier les fosses septiques sur le territoire de la Ville, évaluer la conformité des installations et sensibiliser les propriétaires à l'importance de la mise aux normes					
4. Favoriser les saines habitudes de vie	28. Sensibiliser les employés de la Ville à l'adoption de saines habitudes de vie et adapter les installations pour en faciliter l'adoption					
ORIENTATION 03 - Des milieux naturels respectés, valorisés et protégés						
1. Augmenter la notoriété de nos sites naturels exceptionnels et l'acquisition de connaissances sur ceux-ci	29. Appuyer la restauration et/ou la décontamination de l'estuaire du ruisseau Comeau					
	30. Réaliser un plan directeur de la biodiversité (incluant la connectivité écologique) et miser sur la réalisation d'aménagement favorisant la biodiversité et la mise en valeur des écosystèmes du territoire de la Ville de Baie-Comeau					
	31. Contre l'envahissement par certaines plantes exotiques					- Participation à la table de travail sur les plantes envahissantes et nuisibles de la MRC Manicouagan
	32. Favoriser la protection des milieux humides et hydriques dans le développement stratégique du territoire					
2. Valoriser l'importance centrale de notre eau, sa qualité et sa saine utilisation	33. Établir et exécuter le plan d'action dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable					- Appui au rapport et plan d'action annuel
	34. Promouvoir l'utilisation de l'eau de pluie, la réduction de la consommation en eau traitée et les bonnes pratiques quant à la gestion des eaux usées					
	35. Mettre en place un projet pilote d'adaptation d'un bâtiment municipal avec un système de collecte d'eau de pluie pour supporter les usages quotidiens extérieurs et/ou intérieurs					
	36. Réduire et/ou sanctionner l'utilisation abusive d'eau traitée					- Application de la réglementation par le Préposé à la réglementation
	37. Sensibiliser les citoyens quant à l'économie et la protection de l'eau et les accompagner dans l'adoption de bonnes pratiques					

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	Actions réalisées à ce jour
2. Valoriser l'importance centrale de notre eau, sa qualité et sa saine utilisation (suite)	38. Promouvoir les bonnes pratiques quant à la protection de la bande riveraine					- Diffusion des outils et guides réalisés par les organismes partenaires (à venir)
	39. Encadrer les activités aux sites d'accès aux cours d'eau et plans d'eau par la mise à disposition de poubelles, aires de feu, toilettes...					- Recherche de documentation sur les alternatives écologiques et les blocs sanitaires autonomes, incluant l'évaluation des coûts
3. Entamer une transition pour une meilleure efficacité énergétique des infrastructures et bâtiments municipaux	40. Vérifier la conformité du respect de la <i>Politique concernant l'utilisation du plastique à usage unique</i> dans les bâtiments municipaux					- Tournée effectuée dans l'ensemble des bâtiments municipaux - Bilan Demain Manicouagan (phase 1) - Inspection d'inventaire et des achats de plastique à usage unique au sein de l'ensemble des bâtiments municipaux
	41. Encourager les employés de la Ville à réduire leur usage de gobelets jetables					
	42. Implanter des stations de tri dans les bâtiments municipaux et sensibiliser les employés à l'importance d'adopter de bonnes pratiques en matière de gestion des matières résiduelles					- Tournée effectuée dans l'ensemble des bâtiments municipaux - Élaboration d'une formation sur la gestion des matières résiduelles et les 4RV
	43. Instaurer une collecte de produits dangereux (piles, ampoules, cartouches d'encre) dans les bâtiments municipaux					
	44. Sensibiliser les employés municipaux aux 4RV (repenser, réduire, réutiliser, recycler et valoriser) dans les pratiques internes					- Tournée effectuée dans l'ensemble des bâtiments municipaux - Élaboration d'une formation sur la gestion des matières résiduelles et les 4RV
	45. Implanter la collecte des matières organiques dans les bâtiments municipaux					- Évaluation de la localisation des futures stations de tri à 3 voies effectuée
	46. S'engager dans la démarche d'accréditation ICI, on recycle!					- Démarche en cours afin d'obtenir l'accréditation pour trois bâtiments municipaux
	47. Sensibiliser les employés municipaux et fournisseurs de services à l'importance d'une saine gestion des matières résiduelles et vérifier le niveau de performance de la démarche					- Tournée effectuée dans l'ensemble des bâtiments municipaux - Élaboration d'une formation sur la gestion des matières résiduelles et les 4RV - Démarche d'accréditation ICI, on recycle! en cours pour trois bâtiments municipaux
48. Tendre vers une cour municipale sans papier avec émission de constats électroniques						

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	- Actions réalisées à ce jour
3. Entamer une transition pour une meilleure efficacité énergétique des infrastructures et bâtiments municipaux (suite)	49. Effectuer le suivi des actions citées dans l'Inventaire des GES réalisé en 2011 et, au besoin, procéder à une nouvelle analyse des bâtiments municipaux et/ou un suivi énergétique des bâtiments afin de réduire leur empreinte écologique et leurs coûts énergétiques					<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un fichier de suivi des actions - Bilan sur l'avancement des actions proposées
	50. Analyser les opportunités à court terme et préconiser les technologies vertes dans la rénovation ou le remplacement d'infrastructures et d'équipement					
ORIENTATION 04 - Une économie diversifiée, innovante et responsable						
1. Optimiser l'utilisation de nos ressources immobilières	51. Favoriser l'optimisation de l'utilisation et la mise à niveau des bâtiments existants au sein de la Ville afin de réduire ou éviter les nouvelles constructions induisant de nouvelles perturbations dans le milieu naturel (viser zéro perte nette pour 2030)					<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation auprès du conseil municipal, de la direction générale et du Service du développement économique
2. Soutenir l'entrepreneuriat et la gestion collaborative de projets	52. Concentrer les activités industrielles afin de préserver le milieu naturel, les usages et la qualité de vie dans les secteurs ne supportant pas d'industries lourdes					<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des orientations du Service du développement économique
	53. Favoriser l'émergence d'entreprises écoresponsables préconisant l'économie circulaire ou des activités commerciales à faible empreinte carbone					<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des orientations du Service du développement économique
	54. Promouvoir l'adoption et l'intégration des principes de développement durable au sein de l'ensemble des projets menés par le Bureau de projets de la Ville de Baie-Comeau					<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Plan d'action Environnement au bureau de projet - Émission d'avis de l'écoconseillère sur certains projets présentés et/ou analysés par le Bureau de projets
	55. Favoriser l'émergence d'entreprises écoresponsables préconisant l'économie circulaire ou des activités commerciales à faible empreinte carbone					<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des orientations du Service du développement économique
	56. Promouvoir des pratiques durables dans le développement de la zone industrialo-portuaire					

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	Actions réalisées à ce jour
3. Optimiser l'utilisation du réseau de distribution électrique municipal	57. Sensibiliser la population à l'enjeu de la consommation d'énergie					
	58. Promouvoir les programmes d'aide financière pour les rénovations écoénergétiques					- Réalisation d'un fascicule disponible aux citoyens (au Service d'urbanisme)
	59. Opter pour un éclairage à faible consommation et rayonnement ou éclairage intelligent avec la réduction de la pollution lumineuse					- Validation quant à la conversion de l'éclairage vers un éclairage à faible consommation
4. Stimuler le tourisme culturel, sportif et de nature, de plein air et d'aventure	60. Promouvoir l'adoption et l'intégration de pratiques écoresponsables au sein des entreprises et organismes de récréotourisme					
ORIENTATION 05 - Une culture vibrante, un patrimoine vivant, une identité forte						
1. Faciliter l'accès à une offre culturelle	61. Se doter d'une Politique d'événements écoresponsables et instaurer des critères DD pour l'obtention de subventions en vue de la tenue d'événements sur le territoire municipal					
2. Favoriser la vitalité du milieu culturel et de loisirs						
3. Mettre en valeur notre identité locale	62. Intégrer un onglet Environnement au site web afin de diffuser les initiatives de la Ville en matière d'environnement et miser sur le patrimoine naturel pour mettre en valeur notre identité locale					
4. Accroître notre sentiment d'appartenance et de fierté envers notre ville	63. Miser sur l'écoresponsabilité afin de développer le sentiment de fierté des citoyens					- Adoption du Plan d'action Environnement 2022-2025 et concrétisation des actions
ORIENTATION 06 - Une collectivité apprenante, compétente et rayonnante						
1. Stimuler l'innovation en partenariat avec le milieu de l'éducation et de la recherche						
2. Miser sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, notamment par des incitatifs qui soutiennent la formation continue	64. Miser sur l'image d'une ville moderne et écoresponsable située au cœur de la nature comme pouvoir d'attraction					
	65. Offrir un stage en environnement					

STRATÉGIE de la Planification stratégique 2018-2023	ACTIONS prévues au Plan d'action Environnement 2022-2025	2022	2023	2024	2025	Actions réalisées à ce jour
3. Former et impliquer la relève						
4. Contribuer au développement des connaissances de toute la collectivité, tous âges confondus						